

Département du Loiret  
Arrondissement d'Orléans

**Commune de SURY AUX BOIS**

**COMPTE RENDU**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Réunion du 20 octobre 2017**

**Convocation et affichage du 13 octobre 2017**

**Présents** : GALVEZ Carole, PREVOST Sylvie, PETIT Philippe, SIXTO Lucie, SANGLAR Laurent, DESGRANGES Jean-Louis, VIGINIER Dominique, GERMAIN Alain, MARSAL Danielle, HEBERT Françoise, HAAS Laurent,

**Absents** : CHARUEL Eric, FIQUET Laurent, CHAPOTOT-CHARUEL Chantal, LALLEMAND Bruno

**Procurations** : de CHAPOTOT – CHARUEL Chantal à MARSAL Danielle

**Secrétaire** : Laurent SANGLAR

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2017**

**Votants 12 Pour 12 Contre 0 Abstention 0**

**CHOIX MAITRE D'ŒUVRE REHABILITATION STATION D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DEMANDE D'AIDE.**

Vu les délibérations du Conseil municipal du 21 novembre 2014 approuvant le projet de réhabilitation de la station d'assainissement,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence en procédure adaptée publié le 26 juillet 2017 dont l'objet est : « Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de la station de traitement de la commune de Sury aux Bois ».

Vu les différentes propositions transmises,

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 11 octobre 2017, a étudié l'ensemble des deux dossiers transmis en tenant compte des critères d'attribution retenus savoir « offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

La proposition de IRH Agence d'Orléans Région Ile de France 803, Boulevard Duhamel du Monceau 45160 OLIVET CEDEX en qualité de bureau d'études, a été retenue par la Commission d'Appel d'Offres comme étant la mieux disante.

Le coût de la prestation correspond à 32 225.00 € HT

Le maire propose aux membres du Conseil de retenir comme maître d'œuvre IRH Agence d'Orléans Région Ile de France 803, Boulevard Duhamel du Monceau 45160 OLIVET CEDEX en qualité de bureau d'étude pour la réhabilitation de la station d'assainissement, et de solliciter une aide auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, pour le financement de la prestation de maîtrise d'ouvrage.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- confie à IRH Agence d'Orléans Région Ile de France 803, Boulevard Duhamel du Monceau 45160 OLIVET CEDEX en qualité de bureau d'études, la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'assainissement.

- sollicite une aide auprès de l'AESN,

- autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

**Votants 12 Pour 12 Contre 0 Abstention 0**

## **CREATION DE GRADE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

### **Le Maire rappelle à l'assemblée :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

La délibération doit préciser :

Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe

- le grade correspondant à l'emploi créé.

Vu les avis du Comité Technique du 07.04.2015 et 26.09.2017

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint Administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à raison de 28 heures

### **Le Maire propose à l'assemblée,**

**- la création d'un poste d'adjoint Administratif principal de 1<sup>er</sup> classe à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017**

### **Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017,**

Filière : Administrative.,

Cadre d'emploi : Administratif Grade : Adjoint administratif territoriaux principal de 2<sup>ème</sup> classe

Ancien effectif 1            nouvel effectif 0

Filière : Administrative.,

Cadre d'emploi : Administratif

Grade : Adjoint administratif territoriaux principal de 1<sup>ère</sup> classe

Ancien effectif 0            Nouveau effectif 1

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget,

**Votants      12      Pour            12      Contre            0            Abstention      0**

### **AFFAIRES DIVERSES**

La séance est levée à 21h30

<b>MARSAL Danielle</b>		<b>SIXTO Lucie</b>	
<b>GERMAIN Alain</b>		<b>SANGLAR Laurent</b>	
<b>HAAS Laurent</b>		<b>DESRANGES Jean-Louis</b>	
<b>HEBERT Françoise</b>		<b>VIGINIER Dominique</b>	
<b>PREVOST Sylvie</b>		<b>CHARUEL Eric</b>	
<b>GALVEZ Carole</b>		<b>FIQUET Laurent</b>	
<b>PETIT Philippe</b>		<b>CHAPOTOT CHARUEL Chantal</b>	
<b>LALLEMAND Bruno</b>			